

Soeurs de Marie-Immaculée. Bourges



- Langue : **Français**
- Création : **1826**
- Adresse : **Maison-Mère : 7 rue Bourdaloue, 18000 Bourges.**
- Note : **Vers 1650, une société sans voeux fut établie pour servir à l'Hôpital Général de Bourges, fondé à cette époque. En 1826, Mère Louise Dhéré fonda à partir de ce petit groupe d'Hospitalières une congrégation à voeux perpétuels. En 1867, la congrégation fut également reconnue comme enseignante; mais à partir de 1900 elle ferma ses écoles pour orienter son activité vers les services hospitaliers. De droit pontifical depuis 1850, l'Institut et les Constitutions furent définitivement approuvés en 1934**
- Autres formes du nom : **Congrégation. Bourges (Marie-Immaculée. 1826-....)
Congrégation de Marie-Immaculée. Bourges
Marie-Immaculée. Bourges
Soeurs hospitalières et enseignantes de Marie-Immaculée. Bourges**

Soeurs de Marie-Immaculée. Bourges : œuvres (3 ressources dans data.bnf.fr)

Œuvres textuelles (3)

Les Soeurs hospitalières et enseignantes de Marie-Immaculée
(1953)



Règlement du noviciat de la congrégation des soeurs hospitalières et institutrices de Marie immaculée de Bourges
(1893)



Cérémonial des vêtements et professions à l'usage des Soeurs de la Congrégation de Marie immaculée, de Bourges
(1871)



Personnes ou collectivités en relation avec "Soeurs de Marie-Immaculée. Bourges" (1 ressources dans data.bnf.fr)

Personnes ou collectivités liées en tant que auteur du texte (1)

Antoine Grange (jésuite)



Voir aussi (2 ressources dans data.bnf.fr)

À la BnF (1)

Notice correspondante dans Catalogue général

Sur le Web (1)

Notice correspondante dans VIAF